



Siège social : Mairie
17530 ARVERT
06 29 59 65 71

foyerrural.arvert@gmail.com

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 04 JANVIER 2022
PROCES - VERBAL

Sont présents :

Éliane BLOND - Ginette CHARRON - Yannick GUILLAUD - Pascal GUILLEMET –
Noël LARCHE - Annie LEBOEUF - Roland LEBOEUF - Christine LEVY - Gérard LICTEVOUT -
Christiane MARTINAUD - Monique MORLIERE - Jocelyne PETREAU – Erica MOSNIER -
Janie RENAUDIE

Est excusé :

Sabine LOCHON (pouvoir à Ginette CHARRON)

Sont absents excusés :

Thierry MURAT – Pascal THIBAUT –

Ordre du jour :

- 1) Adoption du compte-rendu de la réunion du Conseil d' Administration
du 25 novembre 2021
(ce compte-rendu vous a été envoyé par mail ou courrier en date du 15 décembre 2021)
- 2) Compte-rendu de l'opération « les boîtes de Noël »
- 3) Reprise de l'atelier « Photographie »
- 4) Tarif à appliquer pour les frais de déplacements
- 5) Faire le point sur les tirages papiers demandés à la mairie
- 6) Voir le dossier : « communication et relation avec la presse »
- 7) Prévoir une réunion avec tous les responsables d'ateliers – bénévoles et salariés PSL -
avec évocation des nouvelles mesures sanitaires éventuelles
- 8) Adoption du logiciel proposé par la FDFR17 pour la comptabilité – quid de l'expert-
comptable et répercussions sur l' AG Extraordinaire initialement prévue.
- 9) Compte-rendu par le secrétariat du calendrier des spectacles 2022 (démarches
administratives effectuées – présentation des affiches réalisées et flyer – pour le prochain
spectacle détails techniques et administratifs (Nombre d'acteurs – repas – répartition des
taches etc...)
travail restant à faire avec calendrier et répartition des taches pour les spectacles à venir.
- 10) Compte-rendu pour le loto du 13 février 2022 – faire le point sur ce qui a été fait et reste à
faire – besoins financiers – répartition des taches -
- 11) Compte-rendu sur la semaine « Presqu'île en Scène »
- 12) Compte-rendu sur la capsule vidéo
- 13) Évoquer l' éclade 2022
- 14) Questions diverses

En préambule, le président rappelle le décès de Nadine MARTIN – présidente de la FDFR17 – en décembre 2021. Annie LEBOEUF s'est rendue à St Jean d' Angély le lundi 20 décembre 2021 pour lui rendre un dernier hommage et a représenté le Foyer Rural d' Arvert.

1/ Adoption du compte-rendu du CA du 25 novembre 2021 :

Soumis au vote, le compte-rendu du Conseil d'Administration du 25.11.2021 est adopté à l'unanimité.

2/ Compte-rendu de l'opération « les boîtes de Noël » :

Nous avons pu collecter 66 colis qui ont été remis à l'Association **TREMPLEIN 17** de Royan par l'intermédiaire de Madame CASTERAN demeurant 10 rue des Combes 17- LES MATHES.

3/ Reprise de l'atelier photographie :

L'atelier Photo est animé par Madame Gerdy BERTRAND .

Le club photo de La Tremblade a cessé ses activités fin 2021 et cette association sera prochainement dissoute.

Mi-janvier, une quinzaine de membres doivent suivre Madame Gerdy BERTRAND et vont adhérer au Foyer Rural d' ARVERT. (déjà 12 adhésions)

De plus une grande partie du matériel devrait être transféré au Foyer Rural d' Arvert certainement sous forme de don – il en serait de même pour le solde financier ... (sous réserve).

Madame Gerdy BERTRAND a demandé s'il était possible d'obtenir , pour ces nouveaux adhérents, un tarif dégressif par rapport à leur date d'adhésion - soit 23 euros au lieu de 27 euros.

La question est posée au CA .

A l'unanimité le CA accepte l'adhésion de ces nouveaux adhérents (venant de La Tremblade) pour la section photo au tarif de 23 euros.

4/ Tarif à appliquer pour les frais de déplacements :

Une remarque avait été faite par Annie LEBOEUF concernant le tarif appliqué pour le remboursement des frais kilométriques. L'année dernière, la base acceptée par l'ancien bureau était de 0,50 euros par kilomètre.

En consultant le tarif appliqué par les impôts pour les frais kilométriques à appliquer – le tarif est de 0,456 / 3CV – 0,523 /4CV – 0,548 /5CV – 0,574 /6CV – 0,601 /7 CV.

Annie LEBOEUF précise que la FDFR-17 rembourse les frais de déplacements au tarif de 0,30 euros.

Décision du CA : ces remboursements se feront sur la base de 0,50 euros du km pour toutes les puissances –

5/ Faire le point sur les tirages papiers demandés à la mairie :

Que ce soit pour l'atelier théâtre (photocopies pour la pièce – 2 exemplaires)

Que ce soit pour l'atelier Anglais (photocopies pour l'édition de la revue) où la responsable a exigé que ce travail soit immédiatement fait par la mairie et a attendu la remise finale des revues assemblées.

Il est plus que souhaitable que les responsables d'activités qui ont besoin de tirages photocopies – affiches etc ... passent obligatoirement par le bureau (président – vice-président ou secrétaire) pour présenter leurs projets en tenant compte d'un délai d'au moins une semaine.

Pour le document édité par la section Anglais – Annie LEBOEUF souhaite qu'un exemplaire soit gardé en archive au foyer.

6/ Voir le dossier : « communication et relation avec la presse »

Il est urgent de mettre en place des mesures pour assurer une bonne coordination en ce qui concerne les dossiers presses et publicités.

Il faut tenir compte du fait qu'il faut donner les articles ou informations avant le 15 de chaque mois pour une diffusion le mois suivant.

7/ Prévoir une réunion avec les responsables d'activités

Le 18 janvier à 10h00.

Cette date est à confirmer avec la réservation de la salle auprès de la mairie.

8/ Adoption du logiciel proposé par la FDFR17 pour la comptabilité – quid de l'expert-comptable et répercussions sur l' AG Extraordinaire initialement prévue.

La personne chargée du suivi au cabinet de l'expert-comptable – Madame Emma FERRE - ne sera présente que la semaine prochaine.

Il a été demandé à André si un contrat avait été fait entre le cabinet d'expertise-comptable et le Foyer Rural d' Arvert – Le document a été envoyé par André : la mission de l'expert-comptable était uniquement pour l'année comptable 2020 avec intervention lors de l'AG en 2021.

Si le Foyer n'est pas engagé, il ne sera pas fait appel à l'expert-comptable pour les comptes de 2021 et suivants.

Le Conseil d'Administration du Foyer Rural décide d'adopter le logiciel « BASICOMPTA » pour sa gestion comptable.

Le report de l' AG extraordinaire du 4/11/2021 qui, faute de quorum n'avait pu délibérer sur l'emploi ou non d'un expert comptable pour les années à venir, n'a donc plus lieu d'être.

Les adhérents en seront informés.

9/ Compte-rendu par le secrétariat du calendrier des spectacles 2022

Le spectacle la « Soupe au caillou » aura lieu le samedi 22 janvier 2022.

Il ne sera pas possible de prévoir une soupe à partager en fin de spectacle à cause des mesures sanitaires en application.

Le spectacle « Bicycle » aura lieu le samedi 26 février 2022.

Le spectacle « Sand/Chopin » aura lieu le samedi 26 mars 2022.

Les déclarations pour l'aide à la diffusion seront complétées en janvier -

Dans un premier temps la galette était prévue pour le jeudi 13 janvier 2022.

Cette manifestation est annulée (Covid).

Un courrier sera fait en ce sens pour la mairie (annulation réservation de la grande salle).

10/ Compte-rendu pour le loto du 13 février 2022

Ginette CHARRON fait le point sur la préparation du loto (36 quines)

Si cette manifestation doit être annulée suite aux mesures sanitaires en vigueur, la décision doit être prise avant le 24 janvier 2022. Le report se ferait en octobre 2022.

11/ *Compte-rendu sur la semaine « Presqu'île en Scène »*

Annie LEBOEUF présente le projet avec la programmation complète et son budget prévisionnel. Ce dernier est provisoirement de 3500 euros environ hors frais de communications – repas et frais de réception.

Le Conseil d'Administration adopte ce budget prévisionnel et cette programmation.

En marge de ce paragraphe il est évoqué la manifestation « les jeudis musicaux » où nous avons un partenariat avec la C.A.R.A. - partenariat qui sera reconduit pour cette année si la demande nous en est faite.

12/ *Compte-rendu sur la capsule vidéo*

(pour rappel le devis de 1670,00 euros avait été adopté)

Le scénario définitif sera envoyé prochainement par STRANGE WOOD PRODUCTION .

Il nous est proposé de faire appel à un comédien pour la voix off .

Nous sommes en attente d'un devis précisant le surcoût pour cette prestation supplémentaire.

Le texte de cette voix off reste à écrire.

13/ *Évocation de l' éclade 2022 prévue initialement au 20 août -*

Gérard LICTEVOUT – président du Foyer - précise qu'il n'est pas favorable à cette manifestation en mettant en avant les difficultés d'organisation et l'obligation d'avoir un minimum de bénévoles.

Annie LEBOEUF souhaite que cette manifestation soit maintenue.

Une commission est donc mise en place – conduite par Annie LEBOEUF -

Se présentent pour cette commission :

Jocelyne PETREAU – Roland LEBOEUF – Christiane MARTINAUD – Ginette CHARRON -
Noël LARCHE – Yannick GUILLAUD – Sabine LOCHON et Monique MORLIERE

Il sera fait appel aux adhérents pour aider à l'organisation de l' éclade.

L'animation devrait être assurée par « Myriam » .

14/ *Questions diverses*

Annie LEBOEUF :

Évoque la visioconférence du 06 janvier 2022 à 14h00 avec la CAF.

Précise que la FDFR-17 organise son AG le 26 mars 2022 .

Indique qu'elle participera, le 14 01 2022 , à une réunion à l' Inspection Académique de La Rochelle, avec Bruno (FDRF-17)

Rappelle la formation du 9 mars « outil réseau » et « atelier informatique »

Il faut prévoir le changement de la serrure de la porte du bureau et le remplacement de l'éclairage extérieur au niveau de la porte d'entrée du Foyer. Il faut également prévoir l' achat d'un nouvel aspirateur.

Le Conseil d'Administration donne son accord pour ces travaux et ces achats.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucune autre question diverse évoquée, la séance est levée.

La Secrétaire
Yannick GUILLAUD

Le Président
LICTEVOUT Gérard